

FICHE DE CAPITALISATION

S'appuyer sur les acteurs locaux pour dialoguer avec les collectivités territoriales

RRMA

Pratiques déployées par
TERRITOIRES SOLIDAIRES



Dans une région où les collectivités ne s'engagent que de façon sporadique et où les actions sont davantage tournées vers un soutien aux acteurs du territoire, le RRMA s'est appuyé sur une association locale de solidarité internationale pour aller à la rencontre et dialoguer avec des collectivités membres de son Conseil d'Administration.

Exemples des collectivités de Mouans-Sartoux, de Peymeinade et de Valbonne.

Intérêt de la démarche pour le RRMA



Faciliter la prise de
contact



Faire adhérer les
collectivités au
réseau



Identifier des
opportunités
communes



Engager une
relation d'échange
pouvant aboutir à
diverses formes de
collaboration dont
un montage d'un
clé en main

Collectivités ciblées

Collectivités membres de Conseils d'Administration d'associations locales porteuses d'actions à l'international et sur le territoire

Besoin initial de la collectivité

L'association Méditerranée Afrique solidarité (MAS) qui intervient depuis plusieurs années au Togo et au Bénin organise tous les deux ans une rencontre autour de ses actions de solidarité internationale. Cet événement permet de fédérer l'ensemble des adhérents de l'association et plus largement de sensibiliser les habitants du territoire sur les problématiques liées aux ODD. Lors de cet événement, l'association fait intervenir ses partenaires, organise des tables rondes autour de thématiques ciblées, échange autour de ses projets et anime un temps de réflexion stratégique.

Dans le CA de MAS, sont présentes trois collectivités, qui participent régulièrement à cet événement : Mouans-Sartoux, Peymeinade et Valbonne.

Membre du RRMA, l'association a facilité la mise en lien entre Territoires solidaires et les collectivités. L'événement autour de ses projets a également offert l'opportunité au RRMA d'engager un dialogue autour de pistes et perspectives d'accompagnement et collaboration.

Objectifs de la démarche

S'appuyer sur un acteur présent sur le territoire pour mobiliser des collectivités, les faire adhérer au réseau et susciter leur intérêt autour de l'AECT.

Approche proposée

Différents types d'appui ont pu faire suite à cette mise en contact :

- ▶ Soutien sur des aspects juridiques de dépôt de dossiers ;
- ▶ Accompagnement dans la réflexion stratégique et opérationnelle pour un engagement de la collectivité en matière de coopération en s'appuyant sur des marqueurs territoriaux, sur des dynamiques existantes au niveau local ou encore sur des acteurs du territoire ;
- ▶ Accompagnement à la mise en place de dispositifs de VSI en réciprocité en s'appuyant sur un.e élu.e engagé.e ;
- ▶ Accompagnement vers des actions d'animation du territoire.

Les résultats

Une idée de Clé en main en réflexion : monter un clé en main avec ces trois collectivités. Territoires solidaires jouerait alors le rôle d'ensemblier et l'association interviendrait comme opérateur de mise en œuvre (un objectif de mutualisation des ressources qui permet de limiter les coûts pour les collectivités). L'association vieillissante y voit également un intérêt : celui de pouvoir pérenniser cette coopération et la sécuriser via l'engagement des collectivités.

Acteurs impliqués

- ▶ Le RRMA
- ▶ Une association locale : MAS
- ▶ 3 collectivités

“

« Cet exemple est significatif du rôle d'un acteur qui est sur le terrain et qui à partir d'un projet de coopération, parvient à engager des CT à la suivre sur un projet. » (RRMA)

”

Leviers d'action

- ▶ L'association permet de faire le lien et de faciliter les échanges autour d'un projet commun. La dynamique associative fédère les acteurs : elle permet d'animer le territoire, participe à la vie locale. En s'appuyant sur cette dynamique, le RRMA peut justifier de l'intérêt de s'engager, de s'associer et de collaborer pour tester un engagement à l'international, sur des sujets qui peuvent être mis en partage.

Limites

- ▶ De très petites communes, l'absence de RH dédiées, une compétence non obligatoire et le manque de relais au-delà de l' élu pour que la collectivité passe à l'action et qu'elle s'engage.
- ▶ La difficulté de susciter l'intérêt de petites collectivités qui évoluent dans des contextes budgétaires serrés donc privilégient avant tout les services à la population.

Principaux enseignements

- ▶ Parvenir à identifier les sujets prioritaires pour la collectivité
- ▶ Utiliser un projet de coopération pour initier une dynamique d'animation sur le territoire
- ▶ S'appuyer davantage sur la Région et ses initiatives pour amener les petites collectivités à s'intéresser au sujet